

Centre d'hébergement Cooke : quelle société le Québec veut-il pour ses personnes âgées? Le RPCU demande des actions

Montréal, 19 août 2015 – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), le principal porte-parole des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux, réagit aux conclusions de l'enquête dévoilées aujourd'hui concernant les événements survenus au Centre d'hébergement Cooke en juillet dernier.

L'enquête conclut « qu'il faut aussi voir ces événements comme une occasion de remettre en question certaines pratiques en CHSLD, de réfléchir localement, mais aussi et surtout à l'échelle de la province, sur le sort que l'on veut réserver aux personnes âgées hébergées ».

« Nous invitons maintenant le ministre de la Santé et des Services sociaux à aller de l'avant en mettant en place les moyens nécessaires pour s'assurer du bien-être des personnes âgées qui habitent en résidences partout au Québec et de la qualité des soins qui leur sont offerts » a déclaré M. Pierre Blain, directeur général du RPCU. À cet égard, le Regroupement se dit prêt à travailler en collaboration avec le ministre.

Depuis longtemps, dans ses représentations, le RPCU le répète : quelle société le Québec veut-il pour ses personnes âgées? Quelles conditions de vie souhaite-t-on, au Québec, pour nos personnes âgées qui vivent en CHSLD? Encore la semaine dernière, le RPCU réitérait cette préoccupation en demandant que les conclusions de l'enquête indépendante menée par le CISSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec soient étendues et applicables partout dans le réseau de la santé et des services sociaux, dans tous les centres d'hébergement.

« Nous constatons que les conclusions de l'enquête ministérielle vont dans le sens des demandes du RPCU » a affirmé M. Blain. Le RPCU souligne que c'est la première fois qu'un rapport ministériel reconnaît que l'alourdissement de la clientèle pourrait demander un réaménagement du personnel, une meilleure répartition des budgets et une gestion plus attentive à l'affectation du personnel en place. Toutefois, le RPCU ne partage pas le point de vue des enquêtrices quant aux recommandations relatives à la prise de photos ou de vidéos en centres d'hébergement.

À propos du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) défend les droits des usagers et est le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux. 86 % des comités des usagers et de résidents du Québec sont membres du RPCU. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées et des jeunes.

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 436-3744